

Mineurs isolés en Maine-et-Loire : Christian Gillet alerte le Gouvernement

Crédit TB-Christian Gillet,
Président du Conseil Départemental de M&L.



Confronté à un afflux sans précédent de jeunes migrants en Maine-et-Loire, le Président du Conseil départemental tire la sonnette d'alarme. Dans un courrier adressé au Premier ministre, Christian Gillet interpelle le Gouvernement sur la situation critique à laquelle se trouve confronté le Département.

« Si le Département est fier d'assurer sa mission de protection de l'enfance et qu'il prend toute sa part dans la crise migratoire que traversent la France et l'Europe, l'arrivée sans précédent de jeunes se déclarant « mineurs non accompagnés » (MNA) sur notre territoire ne permet plus un accueil dans des conditions acceptables », affirme Christian Gillet.

Au 31 août 2017, le Maine-et-Loire accueillait 435 « mineurs non accompagnés » (principalement originaires du Mali, du Cameroun, de Guinée et de Côte d'Ivoire) contre 269 en 2016 et 188 en 2015. Sur les seuls mois de juillet et août, plus de 150 mineurs étrangers se sont présentés pour une prise en charge par les services du Conseil départemental.

Les nombreux dispositifs d'hébergement et d'accompagnement mis en place avec le concours de l'association L'Abri de la Providence, de quelques municipalités, ou le recours in fine à l'hôtel, sont aujourd'hui saturés.

« La politique migratoire est une prérogative régalienne, rappelle Christian Gillet. L'envolée des flux impacte cependant très directement l'organisation des services de l'aide sociale à l'enfance mais aussi les budgets départementaux, donc les contribuables. » En 2017, le Conseil départemental consacrera à la seule prise en charge des MNA un budget de 5,5 millions d'euros, en hausse de 50 % par rapport à 2016. **« Dans le contexte budgétaire particulièrement difficile auquel nous sommes confrontés, et potentiellement renforcé par une nouvelle baisse des dotations, l'explosion des coûts sociaux liés à la gestion des MNA pourrait rapidement menacer l'équilibre de nos finances »,** s'inquiète le Président du Département. **« Suite à de multiples interpellations, le précédent Gouvernement s'était engagé à mieux prendre en charge le financement de leur prise en charge. Nous ne voyons pourtant rien venir depuis. »**

Face à l'urgence de la situation, des solutions complémentaires sont d'ores et déjà à l'étude. **« Nous allons devoir créer 200 places d'accueil supplémentaires dans le cadre d'un nouvel appel à projets et solliciter les collectivités et nos concitoyens susceptibles d'accueillir bénévolement ces jeunes. »**

[Protection de l'Enfance : Réaction de Christian GILLET suite au rejet des recours contre le Département](#)